

## **RAPPORT CONJOINT D'ÉVALUATION RAPIDE DE MOUVEMENTS DES POPULATIONS AU QUARTIER KALINDA EN VILLE DE BENI CE 19/11/2019.**

### **1. INTRODUCTION**

Depuis moins d'une semaine, les villages sur l'axe Beni – Eringeti sont en proie aux incursions répétées des présumés miliciens ADF et quelques incursions des miliciens Maï-maï.

Le bilan global est lourd et a entraîné des mouvements importants des populations à chaque incursion.

Dans différentes directions des ménages ont fui, certains dans le Nord vers Eringeti ou la province de l'Ituri, d'autres vers villages de l'Ouest à Mandumbi mais la grande partie prend la direction du Sud à partir de Kokola, Oïcha, Mbau, Mavivi jusqu'en ville de Beni.

Ces ménages déplacés sont éparpillés dans les différentes communes et quartiers en ville de Beni.

Le quartier Kalinda est un de 10 quartiers dans la commune de Mulekera et cette commune en est une sur les quatre communes que compte la ville de Beni.

Une évaluation rapide et conjointe vient de se réaliser au bureau du quartier Kalinda/commune de Mulekera/ville de Beni, ce 19 novembre 2019 dont l'équipe a été constituée de UNHCR, du Cluster GTP, INTERSOS, AIDES et de la CNR.

### **2. STATISTIQUES ET ORIGINES**

Le bureau du quartier Kalinda a commencé le premier enregistrement des nouveaux déplacés depuis le samedi 16/11/2019 par le truchement des différents chefs de base dont les chefs des avenues et les chefs des cellules.

L'estimation de nombre des ménages a été donnée par le chef de quartier Kalinda et les statistiques à la date du 19/11/2019 vers 12 heures se présentent de la manière suivante :

| NOMBRE DE MENAGES | NOMBRE DES FEMMES | NOMBRE D'HOMME | NOMBRE DE FILLES | NOMBRE DE GARCONS | TOTOL DE PERSONNES |
|-------------------|-------------------|----------------|------------------|-------------------|--------------------|
| ± 350             | 342               | 219            | 1189             | 812               | 2562               |

Les milieux de provenance de ses nouveaux ménages sont : Oïcha, Mbau et Mavivi.

### **3. ORGANISATION DES FOCUS GROUPS**

L'entretien en deux groupes structurés (Focus Groups) ont été organisé pour collecter les données en rapport avec la situation des déplacés.

#### **1) Groupe des Hommes**

25 personnes ont constitué le focus group d'homme dont les âges varient entre 25 ans et 75 ans.

#### **Provenance des ménages**

- Sur les 25 ménages en focus group, 13 ménages sont venus de Mbau, 8 ménages sont venus de Mavivi et 4 ménages de Oïcha.

#### **Mouvements de fuite**

- Les mouvements de fuite sont allés dans toutes les directions dont certains vers le Nord à Eringeti et au-delà à Komanda (province de l'Ituri), d'autre vers l'ouest à Mandumbi et d'autres encore vers le Sud à Beni.
- Les mouvements de fuites se sont effectués en précipitation et les chefs de ménages ont tout laissé derrière eux dans les milieux de provenance. Le coût de transport sur moto de Mbau à Beni a été de 15000 Fc de Mbau à Beni-ville.
- La barrière MVE de Mavivi a été ouverte et les personnes sont passées librement sans même se laver les mains.
- Sur le 25 personnes du focus group, une seule personne déclare ne pas avoir une carte d'identité.

#### **Accueil de ménages nouveaux déplacés**

- Les ménages nouveaux déplacés sont en famille d'accueil et un très petit nombre a pris des maisons de location dont les prix varient entre 5 et 20 dollars par mois.
- Beaucoup de ménages en familles d'accueil passent nuit dans des salons et des cuisines

#### **Scolarisation des enfants et des jeunes**

- Tous les enfants et les jeunes nouveaux déplacés ne sont pas scolarisés

#### **Autres**

- Bien avant les mouvements de fuite des populations, l'accès aux champs à l'Ouest de la zone posait déjà problème suite aux hommes armés non identifiés présumés miliciens ADF. Ainsi, plusieurs ménages ne tenaient qu'au bout de fil avant de quitter vers les endroits supposés plus sécurisés.
- Les mouvements des présumés ADF observés par la population n'ont pas été communiqué aux FARDC qui ont l'habitude de mettre l'informateur devant et ainsi l'exposé dans leurs opérations militaires.

## **2) Groupe des femmes**

### **4. DE LA COHABITATION ENTRE LES DEPLACES ET LES FAMILLES D'ACCUEIL**

Jusque là, la cohabitation est pacifique entre les ménages nouveaux déplacés et la communauté d'accueil.

Les ménages nouveaux déplacés augmentant du jour au jour, des dispositions devront être prise

### **5. BESOINS SPECIFIQUES PAR SECTEUR**

**Les besoins spécifiques identifiés sont :**

- Temps de repos pour ceux qui ont vécu les atrocités
- Le manque de d'abris décent et en promiscuité (plusieurs ménages et membres familiales de sexe différents partage le salon ou la cuisine comme dortoir)

- Manque d'AME (ménages ayant fui sans rien emmener)
- Manque de nourriture /Alimentation
- Déscolarisation de tous les enfants et les jeunes nouveaux déplacés.

## 6. POINT DE VUE DES DEPLACES SUR LE RETOUR

- Pas de mécanisme efficace de protection de la population civile qui est la cible des présumés ADF
- Pas d'intervention ni de la PNC, des FARDC ou de la MONUSCO pendant plusieurs heures d'incursions répétées.

## 7. QUELQUES DISPOSITIONS

Entre autre, l'équipe a demandé aux autorités de base de :

- D'informer les nouveaux déplacés sur les services sociaux de base (structures de santé où il y a la gratuité des soins de santé en orientant et référent les malades.

## 8. RECOMMANDATIONS

A l'issu de cette évaluation rapide, l'équipe recommande ce qui suit :

- D'identifier au-même moment les vulnérabilités des déplacés nouveaux arrivants
- Se conformer au souhait des déplacés que les enregistrements se fassent dans les avenues et les cellules avec l'appui d'un représentant de nouveaux déplacés
- Que les enregistrements fasse ressortir les familles ayant accueilli les nouveaux déplacés
- Compte tenu de la menace de MVE, qu'un plaidoyer se fasse pour que des dispositions soient prises en compte en intégrant les dispositifs de riposte contre la MVE (contrôle de température par un thermo-flash, etc.).
- Prendre rapidement des dispositions dans la mesure du possible pour que les ressources ne constituent pas une source de conflit entre les déplacés et les familles d'accueil.

## Constatations et leçons apprises :

- Tous les membres de l'équipe n'avaient pas les-mêmes informations par rapport à l'évaluation rapide
- Les enregistrements des nouveaux déplacés se font par les autorités des avenues, des cellules et du quartier au bureau du quartier mais il est recommandé que l'autorité locale se fasse accompagner par d'un représentant des nouveaux déplacés de Oïcha, de Mbau et de Mavivi.
- L'évaluation n'a pas tenu compte de certaines spécificités, telle que les VSBG.
- Il n'a pas eu au préalable un plan d'évaluation et tout un chacun est intervenu à sa manière